

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-1182 rév. 2**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

CETIM

N° SIREN : 775629074

satisfait aux exigences de la norme
fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MASSE ET VOLUME / MASSE**MASS AND VOLUME / MASS**réalisées par / *performed by :***CETIM NANTES****74, route de la Jonelière****CS 50814****44326 NANTES CEDEX 3**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/05/2017**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/04/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
The Pole Manager,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1182 Rév 1.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1182 [Rév 1](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-1182 rév. 2

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

CETIM NANTES
74, route de la Jonelière
CS 50814
44326 NANTES CEDEX 3

Contact : **Monsieur Arnaud BONNET**

Tél : 02 40 37 36 55

Fax : 02 51 86 00 70

E-mail : arnaud.bonnet@cetim.fr

Dans son unité technique :

- Laboratoire de Masse

Elle porte sur les étalonnages suivants : (Voir page suivante)

MASSE ET VOLUME/MASSE/MASSE ETALON								
Objet soumis à étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Meilleure incertitude élargie	Principe de mesure	Moyens d'étalonnage (Equipements, étalons)	Prestation en laboratoire (L) et/ou sur site (S)		
Masse Poids	Masse conventionnelle	1 g ■	0,40 mg	1 comparaison par double substitution EMME	Masses de travail du laboratoire sur un comparateur de portée 200 g avec une résolution de 0,1 mg	L		
		2 g ■						
		5 g ■						
		10 g ■						
		20 g ■						
		50 g ■	0,50 mg		Masses de travail du laboratoire sur un comparateur de portée 5 000 g avec une résolution de 1 mg	L		
		100 g ■	0,70 mg					
		200 g ■	1,1 mg					
		500 g ■	7,0 mg					
		1 000 g ■	8,0 mg					
		2 000 g ■	12 mg					
		5 000 g ■	27 mg					
		5 000 g ■	50 mg				Masses de travail du laboratoire sur un comparateur de portée 30 kg avec une résolution de 2 mg	L
		10 000 g ■	0,10 g					
20 000 g ■	0,20 g							

■ Valeur ponctuelle

REMARQUES :

- * Ces incertitudes ne sont valables sur la masse conventionnelle que si la masse volumique de la masse à étalonner est comprise entre 5 000 kg.m⁻³ et 9 500 kg.m⁻³ et que si la masse volumique de l'air ne s'écarte pas de plus de 5 % autour de 1,2 kg.m⁻³
- * Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse immédiatement supérieure.

Portée fixe A1 :

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les étalonnages décrits en respectant strictement les méthodes internes mentionnées. Il est accrédité suivant les révisions successives, dès lors que les révisions n'impliquent pas de modifications techniques du mode opératoire.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/05/2017**
Date de fin de validité : **30/04/2022**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Pierre-Yves BENNER

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1182 Rév. 1.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
